

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 47

Artikel: Les petits papiers d'un pharmacien : [1ère partie]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA BÉCASSINE RÉVÉLATRICE

TANDIS que nous sommes encore en temps de chasse, quelques lignes pour les chasseurs... et les gourmets. Ils marchent de pair. Si tout chasseur n'est pas doublé d'un gourmet, c'est-à-dire s'il n'y a pas forcément cumul, du moins, entre chasseurs et gourmets il y a complicité indéniable. Les seconds espèrent en l'adresse des premiers.

Jadis, dans la « Vie à la campagne » du *Temps*, G. de Cherville a célébré les mérites de la bécassine.

« Cette sympathie de tous nos confrères pour les petites voyageuses aux longs becs, dit-il, nous la partageons un peu par reconnaissance pour les pages exquises qu'elles ont inspirées au grand écrivain — il s'agit de Toussenel, le spirituel « biographe » des animaux, l'auteur de *l'Esprit des bêtes* — ; également, il faut le confesser par des considérations plus prosaïques. Nous aimons en elle, celui de nos gibiers qui, en raison de l'incertitude de ses passages, de la rudesse de son habitat, des difficultés de son tirpeut, le plus réellement, représenter une conquête.

» Ce qui nous attache encore aux bécassines, ce sont les mystères de leur vie nomade. Maîtresses de l'espace par la hardiesse et la puissance de leur vol, confinées par leurs appétits dans la solitude des marécages, changeant de résidence à chaque saute de vent, condamnées par nos dessèchements à de longs trajets pour trouver un coin de terre molle pour poser leurs pattes, ces oiseaux, un débris de l'ornithologie du vieux monde, peuvent être considérés comme les proscrits de notre civilisation et ce titre suffirait pour qu'elles nous intéressent. Quant à la valeur comestible des bécassines, elle est si universellement proclamée qu'il est inutile de la mettre en ligne.

» Un rôti de ces oiseaux rendit un jour un assez sérieux service à Charles Furne, le fils d'un éditeur jadis célèbre. Il était en butte aux obsessions d'un personnage qui lui avait apporté une affaire d'or, la création d'une grande société des chasses algériennes. Ce monsieur avait invité Furne à dîner et avec lui la rédaction d'un journal que dirigeait celui-ci, qui portait le même titre que ces modestes causeries et qui rapporta à son propriétaire plus d'honneur que de bénéfices. On devait causer des chasses algériennes et terminer l'affaire entre le fromage et la poire. Ch. Jobey, l'auteur de *la Chasse et la Table*, un vieil ami bien regretté, figurait parmi les convives. Bien entendu, le gibier était représenté dans le menu par toutes ses espèces. Le rôti se composait d'une brochette de douze bécassines ; mais, hélas ! elles avaient été vidées et elles étaient littéralement calcinées. Jobey qui n'était point seulement un gastronome sur le papier comme il y en a quelques-uns, mais qui avait le fanatisme du grand art de la gueule, roulait ses gros yeux à la fois indignés et consternés en contemplant la carcasse noirâtre et desséchée qui se trouvait sur son assiette ; il l'eût arrosée de ses larmes que cela ne l'eût pas étonné. Bien entendu il n'y porta ni le couteau ni la fourchette, mais au moment où l'on passait dans le salon, il prit Furne à part et d'une voix grave et pénétrée :

— Mon cher ami, lui dit-il, si vous m'en croyez, vous ne mettrez jamais 50,000 fr. entre les mains de ce gaillard-là. Un homme qui vide des bécassines et qui les fait cuire dans un four comme une échinée de porc, ne saurait être qu'un intrigant !

» Si hasardeuse que paraisse cette déduction, l'événement prouva qu'elle avait touché juste. Furne n'eut point à regretter d'avoir résisté à cette occasion de faire fortune. Du reste, ce brave Jobey prétendait qu'il suffisait de regarder un homme manger un œuf à la coque pour être renseigné sur son origine, son éducation et même ses opinions politiques ! »

Folk-lore militaire. — L'enquête sur le folk-lore militaire, entreprise par la Société suisse des Traditions populaires, a eu grand succès. La société a reçu de nombreuses contributions qui lui permettent de publier une brochure. Elle prie tous ceux qui pourraient lui donner encore des renseignements de bien vouloir les lui envoyer. Elle aimerait obtenir spécialement des réponses aux questions suivantes :

1. Connait-on de curieux usages *avant, pendant et après la bataille* ? (Usages symboliques lors de la déclaration de guerre, lancement de terre par dessus les têtes, cris de guerre, ruses de guerre, etc., des temps anciens et plus modernes). — 2. Par quels moyens croit-on *préserver sa vie* ? (Certains personnes passent-elles pour invincibles ? Objets bénits : eau bénite, monnaies ou médailles, images et inscriptions ; maxims religieuses, billets magiques, amulettes, plantes et autres objets magiques.) — Y a-t-il des objets qui *attirent le danger* (jeux de cartes, l'or, etc ?) — Quels *remèdes populaires* sont employés pour adoucir ou dissiper certains maux (p. ex. des feuilles de noyer dans la poche contre le « loup » ?) — 4. Y a-t-il des moyens de nature inoffensive ou superstitieuse pour *attraper inmanquablement le but* (cible ou adversaire ?) — 5. Quels sont les *présages qui annoncent la guerre* (météores, animaux ?) — 6. Existe-t-il parmi le peuple des *prophéties* relatives à la guerre, à la destruction de familles principales ou de pays, etc ? — Quelles *légendes concernant les batailles ou les champs de bataille* rencontre-t-on en Suisse (combats entre diverses vallées, batailles où ont été trouvés des armes ou des fers à cheval, luttes d'esprits dans les airs, fossés et remparts élevés par les païens, les Sarrasins, les Suédois ou autres ?) 8. Quels *chants chantés le soldat* ? Ici on peut recueillir tout ce qui n'a pas été appris artificiellement dans des livres ou des sociétés de chant. Ne pas avoir peur de recueillir des crudités. — 9. *Paroles arrangées sur les mélodies de signaux.* — 10. *Langage des soldats.*

Les personnes qui auront donné des renseignements concernant cette enquête, recevront, à titre gratuit, la brochure, qui sera vendue au prix de 1 fr. environ. Adresser les commandes au Bureau de la *Société suisse des Traditions populaires*, Bâle, 8, Augustinerstrasse.

LES PETITS PAPIERS D'UN PHARMACIEN

I

Un de nos abonnés, ancien pharmacien, a eu l'amabilité de nous confier un carnet dans lequel il a soigneusement collectionné les drôleries qui lui sont tombées sous la main, soit dans l'exercice de sa profession, soit à côté. En voici quelques-unes, au hasard.

D'abord, de petits billets, remis par des clients à la domestique ou à l'enfant chargé de la commission. Bien entendu, nous respectons l'orthographe.

Mossieu. — Vous me ferez 50 granulle et vous donnerez pou 50 centime de yode vous fournirez la Bouteille. Vous memarque Rez sur cepapier combein onnapayer cette jeune fille est Bête.

Mossieu. — Veuillez me donnè une potion pour un enfant de dix-huits mois qui depuis plusieurs jour à un devoiement comme une colorine.

Pour 20 cts. de Pic carbonade de soude, s. v. p.

Pour 150 c de safran en rebibe.

Monsieur. — Jaimit 3 f. 20 dans monporte monnaie vous vous paierez cequi vous faux et cy manque quelque chose mon fils vous le donnera samedi cette jeune fille el ne conai pas l'argent.

Du Baulme tranquille. Une poire en caouchouc. — Du tilleul. — Tu feras bien la commission sans ça gare la fouettée et de la ouate.

20 ct. Clisernie ; 10 ct. Gold Grelhm,

10 cents. de tinture de binjoint pour mettre sur des crevasses aux seins si M^{eur} croit que se ne soit pas nuisible pour les enfants.

Mosieur. — Orièvous la bonté de lessè sortire Josephine silvousplait parcequ'on la purge et sait sa qui la fait aller.

Veillez avoir la bonté de remettre à la fille de la pomade pour les bêtes sur la tête qu'on appelle des pou si vouplait.

Un emplâtre américain comme moi.

Monsieur. — Je voudrais avoir de l'huile de fourmis pour 20 o 30 et : si vous ne pouvez plus donner de l'huile vous donerez pour 20 de pommade auberjaunois c'est pour frotter le dos d'un enfant qui a l'épine dorsale démise.

Monsieur. — Veuillez manvoilez contre rembour une boite pour les vache qui ronge le bois au plus vite possible.

Monsieur. — Je viens vous suppléer d'avoir la bonté s'il vous plaît ; de me donner des remèdes pour une femme qui est dangereusement malade. Il est âgée de 60 ans, voici dans quelles circonstances se trouve, elle a une grande lassitude, un fort ballement au creux de l'estomac, la respiration gênée, des douleurs dans les reins et à la nuc du cou, manque d'appetit et de digestion, douleur dans le ventre et dans les nerfs, manque de sommeil ; points répétés souvent et partout, une tête fatiguée et elle souffre beaucoup. Nous nous recommandons à vous tant que possible.

Monsieur. — Je prend la plume dans mes mains pour vous écrire quelques mot, pour vous dire s'y vous avez la bonté de m'envoyée de la poudre Cordinal pour le bétail qui coïte 50 centimes le paquet. Vous m'envoyerez tout de suite. Je paye contre rembour.

Monsieur. très honorable. — En savant du changement de votre commis, je me permis rechercher votre place bien estimée. Il faut que je vous avoue que je ne sache pas bien la langue française, mais je l'espère que je réussirai bientôt à parler la langue française complètement.

... de naissance j'ai fait deux ans de bon apprentissage à... à la pharmacie de... Dans le présent temps je me trouve là et j'ai fini mon apprentissage. Comme il m'importe beaucoup d'obtenir une place bien recommandée à la Suisse française, je vous assure que je me donnerai bien de la peine pour meriter bien de votre pharmacie. En cas que vous me placassiez dans votre pharmacie, je m'obligerai sur des conditions agréables à rester chez vous j'usqu'au 1^{er} avril et je vous rendrais caution de ne pas quitter votre place avant ce temps.

Quant à mes recommandations de mes chefs, M.^{...} dit, que je sois un très modeste et soigneur jeune homme et que je suis très sûr et très propre à l'expédition des hommes. Je suis très exact et propre dans le travail et ma conduite soit sans chaque défauts. M.^{...} dit qu'il me puisse recommander dans toute relation. Enfin je me permis ajouter que j'avais occasion de parler français à... et que je crois de savoir la langue française bientôt complètement. Pour le premier temps, en lequel je ne parle français très bon, il me serait également d'avoir moins du salaire.

En vous priant de juger la présente, je vous salue avec la plus grande considération, etc.

La juste mesure. — Un négociant parlait avec un de ses clients et amis des bons procédés, de la loyauté et de la bonne foi qu'il faut observer en toutes choses.

— Oui, disait le client, oui, mon ami François, soyons honnêtes, agissons droitement et nous aurons toujours la conscience tranquille.

— C'est vrai ; tu as raison. Mais, cependant, il ne faut pas non plus que la conscience empêche de faire honneur à ses affaires.